

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES***Au Moyen-Orient**

Visites de détenus civils. — Les délégués du CICR en Israël ont visité, le 14 janvier 1970, 35 pêcheurs égyptiens, capturés par les forces armées israéliennes à la fin de décembre 1969 et, le 25 janvier, onze pêcheurs également égyptiens, capturés le 13 janvier.

Lors de chaque visite, ces délégués se sont entretenus sans témoin avec les détenus, et se sont enquis des conditions de détention. Les rapports sont, selon l'usage, remis aux autorités détentrices et à la puissance d'origine des détenus.

Visites de prisonniers de guerre. — Neuf prisonniers de guerre égyptiens — faisant partie des 62 militaires capturés sur l'île de Chedouan par les forces armées israéliennes — sont en traitement à l'hôpital militaire de Sarafand, où ils ont reçu la visite des délégués du CICR le 29 janvier 1970. Des messages familiaux ont été écrits par les détenus qui les ont remis aux délégués. La visite des 53 prisonniers de guerre a eu lieu le 13 février au camp de Sarafand.

Les rapports de ces visites sont remis aux autorités de la puissance détentriche et de celle d'origine des détenus.

Visites de prisons. — La sixième série de visites de prisons en Israël et dans les territoires occupés, qui a commencé le 14 décembre 1969, s'est terminée le 27 janvier 1970.

Les délégués du CICR se sont rendus dans treize prisons où ils ont pu voir plus de 3100 détenus arabes, et ont pu s'entretenir sans témoin avec les prisonniers de leur choix. Au cours de leurs visites, les délégués ont distribué des colis standard CICR (contenant des fruits, des biscuits et des cigarettes) dans huit prisons d'Israël et des territoires occupés.

560 détenus — soit 218 de plus que lors de la dernière distribution de décembre 1969 — ont bénéficié de cette assistance. Les prisonniers peuvent écrire deux messages familiaux et deux cartes par mois à leurs proches.

Rapatriements de corps. — Le CICR a procédé le 22 janvier sur le canal de Suez, et le 5 février à Kuneitra, au rapatriement des corps de deux pilotes israéliens, dont les avions avaient été abattus, le premier en date du 16 janvier 1970 par les forces armées égyptiennes, et le second le 2 février par les forces armées syriennes. Le 12 février, deux corps de militaires égyptiens, tués lors de récents engagements sur le canal de Suez, ont été en outre rapatriés à El Kantara.

En Jordanie

Les représentants du CICR se sont entretenus sans témoin le 20 janvier avec le garde civil israélien, capturé le 1^{er} janvier par des combattants palestiniens. Le détenu a écrit des messages destinés à sa famille. Un délégué du CICR l'a visité une seconde fois le 10 février.

En République populaire du Sud-Yémen

Visite de détenus politiques. — Vers la mi-janvier 1970, M. A. Rochat, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, et ses collaborateurs ont visité les détenus politiques incarcérés à la prison de Mansoura à Aden. Cette visite s'inscrit dans le cadre des visites rendues périodiquement par la délégation du CICR à Aden.

Le représentant du Comité international s'est enquis des conditions matérielles de détention et s'est entretenu sans témoin avec des détenus. Les délégués du CICR ont procédé à une distribution générale de vêtements et de paquets individuels (nécessaires de toilette et cigarettes, etc.). Le rapport de cette visite est remis par le CICR aux autorités détentrices.

Visites de prisonniers de guerre. — Les délégués du CICR en République populaire du Sud-Yémen ont effectué, le 14 janvier, une visite à 37 prisonniers de guerre saoudiens, capturés par les forces armées sud-yéménites, lors des troubles frontaliers de Wadihia (4^e et 5^e Provinces) à la fin du mois de novembre 1969.

Les prisonniers ont écrit des messages destinés à leurs familles et les ont remis aux délégués qui se chargeront, en collaboration avec le

Croissant-Rouge d'Arabie saoudite, de les acheminer à leurs destinataires. Le rapport établi à la suite de cette visite est remis par le CICR aux autorités de la puissance d'origine des prisonniers et de la puissance détentrice.

Distribution de lait. — Poursuivant son action de distribution de secours, en collaboration avec le Croissant-Rouge de la République populaire du Sud-Yémen, la délégation du CICR à Aden a remis des rations de lait en poudre à quelque 1000 familles, représentant environ 8000 personnes, dont 4000 enfants en bas âge.

En Arabie saoudite

M. A. Rochat, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, a visité le 22 janvier, à Ryad, 24 prisonniers de guerre sud-yéménites, capturés lors des événements de Wadihia par les forces armées saoudiennes.

Le représentant du CICR s'est enquis des conditions de détention de ceux-ci. Les prisonniers lui ont remis des messages qui seront transmis à leurs familles, en République populaire du Sud-Yémen.

En République arabe unie

Le délégué du CICR en République arabe unie a visité, le 31 janvier 1970, un prisonnier de guerre israélien, capturé le 14 décembre 1969 et qui se trouvait en traitement dans un hôpital égyptien.

Plusieurs messages familiaux ont été écrits par le détenu, et acheminés par le CICR à sa parenté en Israël. Le rapport de cette visite est transmis par le CICR aux autorités de la puissance détentrice et de la puissance d'origine.

En République du Vietnam

Matériel scolaire pour de jeunes prisonniers de guerre. — L'an dernier, le Comité international avait décidé d'octroyer un crédit de 15.000 francs suisses à la délégation du CICR à Saïgon, pour la scolarisation de jeunes prisonniers de guerre dans le camp de Bien Hoa.

Le 22 janvier 1970, lors d'une brève cérémonie, le matériel ainsi offert — 60 tables et bancs à quatre places, trois estrades, trois bureaux

et trois tableaux noirs — a été remis aux bénéficiaires. Tout ce matériel avait été fabriqué par les prisonniers avec du bois acheté par le CICR.

Chaque détenu a reçu en outre une ardoise et des fournitures courantes qui seront renouvelées, par les soins du CICR, pendant six mois.

Visites de lieux de détention. — En décembre 1969, les délégués du CICR en République du Vietnam se sont rendus dans six lieux de détention. Ils ont visité le camp de prisonniers de guerre de Cantho, administré par les forces armées vietnamiennes, les camps de triage de Bong Son, au nord de Qui Nhon, et de Phuoc Vinh, tous deux dirigés par l'armée américaine; enfin, les centres d'interrogatoire de Mytho, Sadec et Bagi près de Qui Nhon, tous trois sous contrôle vietnamien.

En janvier 1970, dix lieux de détention ont également été visités par les délégués du CICR. Ils se sont rendus dans six centres de triage, à Phu Bai dans la province de Hué, à Dan Tieng, Quang Tri, Cu-Chi et dans deux de ces centres à Danang. Les représentants du Comité international ont visité deux hôpitaux militaires à Danang, les centres d'interrogatoire de Duc Hoa à l'ouest de Saïgon et de Xuân Lộc.

Les délégués du CICR se sont enquis dans chaque lieu des conditions de la détention. Leurs rapports sont transmis, selon l'usage, aux autorités détentrices.

Secours pour les victimes de la guerre. — L'organisation humanitaire privée suisse « La Chaîne du Bonheur » avait fait don au CICR de 100.000 francs suisses, produit d'une collecte destinée à secourir les victimes de la guerre en République du Vietnam.

Le CICR a remis 50.000 francs suisses de ce montant au médecin suisse qui s'occupe des soins médicaux à la population civile de la région de Kontum, au centre du Vietnam.

La délégation du CICR à Saïgon a affecté la somme restante (50.000 francs suisses) à deux actions de secours qui ont été menées en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge de la République du Vietnam.

Il s'agit, d'une part, de la création d'un internat pour jeunes réfugiés à Cua, et, d'autre part, d'une distribution de secours au camp de réfugiés pour femmes, vieillards et enfants de Hoi-An, qui compte 5000 personnes, dont 3000 enfants environ. Plus de mille couvertures, ainsi que 1130 imperméables — 830 pour enfants et 300 pour adultes — ont été distribués. En outre, une action conjointe de la Ligue et de la Croix-Rouge vietnamienne a permis au CICR d'ajouter des sacs de riz à ce chargement.

Au Laos

La délégation du CICR au Laos, composée d'un médecin et d'un délégué, s'occupe principalement d'apporter son concours à la Croix-Rouge lao pour la distribution de secours, grâce aux moyens mis à sa disposition par les Sociétés nationales¹.

Ces secours sont remis aux personnes déplacées qui ont fui les régions où se déroulent des combats, pour se réfugier sur les bords du Mékong.

C'est ainsi que, poursuivant une assistance commencée il y a plusieurs années, la Croix-Rouge lao et le CICR ont procédé à plusieurs distributions depuis le début de 1970.

Le Président de cette Société nationale et les délégués du Comité international se sont rendus à Samthong, où ils ont apporté 1000 couvertures, 505 nattes, 20 caisses de vêtements et du matériel divers. Après avoir visité le nouveau centre de Lat Khai (qui accueille 1800 réfugiés) et remis un premier don modeste de vêtements, ils se sont ensuite rendus à Lat Sen, où se trouvent plus de 8000 personnes, et y ont distribué des habits, ainsi que des fournitures scolaires pour les enfants. Enfin, les délégués ont également visité le centre de Khang Si qui abrite 8000 réfugiés.

Dans les provinces septentrionales de Luang Prabang et de Houa Kong, la Croix-Rouge lao et le CICR ont distribué divers secours, notamment des instruments aratoires qui permettront aux réfugiés de s'établir dans leur nouveau lieu d'existence.

Enfin, les délégués du Comité international ont participé à une brève cérémonie de remise de secours, organisée par un membre de la Croix-Rouge lao, responsable du programme pour la protection maternelle et infantile de l'UNICEF. Des vêtements et des nécessaires de toilette, offerts par les Sociétés de Croix-Rouge américaine et canadienne, ont été distribués à cette occasion.

En Grèce

La *Revue internationale* a publié, dans sa livraison de décembre dernier, le texte de l'accord conclu par le CICR avec le Gouvernement

¹ *Hors-texte.* — A Vientiane, en décembre 1969, le délégué du CICR apporte son concours à la distribution de secours organisée par le Comité des Dames de la Croix-Rouge lao en faveur des réfugiés auxquels on distribue de la soupe chaude.

hellénique, en novembre 1969, qui prévoit pour les délégués du CICR un droit de visite aux détenus politiques grecs et des facilités élargies pour l'assistance à leurs familles. Le CICR a commencé sa mission le 24 novembre, conformément à cet accord. Nous avons donné, dans nos numéros précédents, des renseignements sur l'activité de la délégation du CICR en Grèce et nous continuons en reproduisant les indications suivantes :

Les délégués ont successivement visité, au cours du mois de janvier, le camp d'Oropos (gendarmerie), les prisons Averoff et de Korydalos (police d'Athènes), les hôtels de Varibobi et de Drossia (gendarmerie militaire), les commissariats de Nea Ionia (gendarmerie) et de la rue Bouboulinas (police d'Athènes), la prison de Kalami et le camp d'Alikarnassos, tous deux en Crète (gendarmerie), la section des détenus politiques de l'Hôpital général d'Athènes (police d'Athènes), le commissariat du Pirée (police d'Athènes), le centre de transfert du Pirée (gendarmerie), enfin la prison Eptapyrgion à Salonique (gendarmerie).

Ils se sont d'autre part rendus aux camps de Leros-Lakki et Leros-Partheni, afin de vérifier les mesures prises à la suite d'une épidémie de grippe.

Ils ont également reçu l'autorisation de visiter à la prison militaire de Boyati un détenu, condamné pour tentative de meurtre sur la personne du Président du Conseil.

Dans tous ces lieux de détention, les délégués du CICR ont pu se déplacer librement et s'entretenir sans témoin et sans limitation de temps avec les détenus de leur choix. Le délégué-médecin a également examiné avec attention tous les malades qui lui ont été présentés au cours des visites. Les cas les plus sérieux ont fait l'objet de rapports spéciaux au Gouvernement.

Au cours de cette même période, 285 personnes se sont présentées aux bureaux du CICR pour des demandes de caractère familial. 980 familles indigentes ont bénéficié de la première action d'assistance matérielle prévue par l'accord du 3 novembre.

La délégation, dirigée par M. Laurent Marti, se composait, à fin février, de deux délégués et d'un délégué-médecin, tous de nationalité suisse.

Le rapport général, établi à la suite des visites effectuées du 24 novembre 1969 à la fin de l'année, a été transmis, selon l'usage, aux autorités helléniques.

Au Tchad

A la suite d'une mission de M. Georges Hoffmann, délégué général du CICR pour l'Afrique, effectuée au Tchad à la fin de l'année 1969, le CICR a décidé l'envoi de secours pour les populations nécessiteuses de ce pays.

Le 23 janvier 1970, un avion du Comité international a quitté Cotonou (Dahomey) pour Fort-Lamy, emportant 13,5 tonnes de lait en poudre. Le 27 du même mois, un second appareil atterrissait à Fort-Lamy avec un chargement complémentaire de 3,5 tonnes de médicaments, comprenant notamment des antibiotiques, des antidiarrhéiques, des sulfamides, des vitamines et des troussees chirurgicales pour soins d'urgence.

En Bolivie

M. Serge Nessi, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a visité le 28 janvier 1970 la prison San Pedro et la prison pour femmes à La Paz (Bolivie). Il a pu s'entretenir sans témoin avec 25 détenus incarcérés pour des délits d'ordre politique.

Selon l'usage, les visites ont revêtu un caractère strictement humanitaire, se limitant à l'examen des conditions de détention, à l'exclusion des motifs de celle-ci.

Le rapport établi à la suite de ces visites est remis aux autorités détentrices.